

# L'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE NEYRUZ 



## Informations

Réseau d'eau potable

18



## Budgets 2022

6



## Subventions communales

pour la transition énergétique 21

# Sommaire

- 3 Editorial**
- 4 Bureau du Conseil général**
- 5 Décisions du Conseil général**
- 6 Les budgets 2022**
- 10 Dicastères**
- 23 Informations officielles**
- 25 Divers**

## Impressum

**Tirage:** Cette publication est éditée  
2 à 3x par an à 1250 exemplaires

**Éditeur:** Commune de Neyruz

**Coordination:** Administration  
communale - Tél.: 026 916 15 50

Site web: [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch)

E-mail: [neyruz@neyruz.ch](mailto:neyruz@neyruz.ch)

**Graphisme:** Effet-i-media  
[www.bepbep.ch](http://www.bepbep.ch)

Photos: Commune de Neyruz -

Benoît Perriard -

David Dunand [www.daviddunand.com](http://www.daviddunand.com)

**Impression:** media-f

## L'optimisme est de mise ! Le baromètre de l'année 2022 est en hausse !

Cette nouvelle année 2022 qui a démarré nous laisse entrevoir de jolies perspectives pour retisser des liens entre Neyruziennes et Neyruziens. L'agenda des festivités villageoises est débordant de propositions. Nous ne pouvons que vous encourager à le consulter sur notre site internet. Vous y trouverez une rencontre intergénérationnelle, les 75 ans du FC Neyruz, la fête de l'école, des conférences, des activités culturelles, sportives et bien d'autres événements à venir...

Participez à la vie villageoise et soutenez activement nos sociétés locales et nos manifestations communales !

Si nous portons notre regard sur les projets et dossiers communaux, ceux qui occupent le devant de la scène en ce début d'année sont : la révision du Plan d'Aménagement Local (PAL), l'installation de pavillons scolaires

pour la prochaine rentrée, l'étude de l'agrandissement de l'école, la traversée de la route cantonale, l'installation du nouveau bureau technique communal, pour n'en citer que quelques-uns.

Que l'on soit Conseiller-ère communal-e, Conseiller-ère général-e ou employé-e communal-e, une seule chose nous anime : faire avancer les projets pour vous, citoyennes et citoyens, pour le bien de notre beau village de Neyruz. Laissons le souffle du printemps attiser notre enthousiasme pour relever ces passionnants défis et mener à bien tous ces projets.

Et laissons-nous tous charmer par les activités proposées et... participons ! Nous naviguerons toutes et tous encore entre espoir et prudence en souhaitant que la situation sanitaire soit enfin stabilisée.

En attendant le retour à la normale, prenez bien soin de vous.

Le Conseil communal



**FC NEYRUZ**  
**75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

**VE 3 JUIN 2022**  
**LA 1<sup>re</sup> MI-TEMPS AU BANQUET**  
Souper du 75<sup>e</sup> au restaurant de l'Aigle-Noir à Neyruz  
Apéro dès 18 h, animations par l'humoriste Lord Betterave et le groupe musical Back to eighties  
Prix: 75.-/personne

**SA 4 JUIN 2022**  
**LA 2<sup>e</sup> MI-TEMPS SUR LE TERRAIN**  
Journée finale des juniors F et G  
Au stade des Simon à Neyruz  
Matchs de 8 h à 16 h, restauration rapide sur place

**DI 5 JUIN 2022**  
**LE TEMPS ADDITIONNEL EN CHEMIN**  
Balade gourmande à Neyruz et environs  
Prix: 60.-/adulte, 30.-/enfant dès 10 ans

Inscriptions jusqu'au 15 avril par e-mail à [75eme@fcneyruz.ch](mailto:75eme@fcneyruz.ch) ou au 079 666 08 31

Vous souhaitez participer au souper ainsi qu'à la balade? Profitez du tarif unique de 115.-/personne

F.C. NEYRUZ  
Fondé en 1947  
Club affilié au FC Sarine-Ouest depuis 2001



# Bureau du Conseil général

Chères concitoyennes  
Chers concitoyens,

C'est en ce jour du troisième lundi de janvier 2022 que je vous rédige ces quelques mots.

Troisième lundi de janvier et cela ne vous dit rien du tout ? Et c'est tant mieux !

En buvant mon café et en parcourant le journal, j'apprends que c'est aujourd'hui le « Blue Monday »...

Ça ne vous dit toujours rien ? Soyez-en heureux: il semblerait que ce jour soit le plus déprimant de l'année!

Rassurez-vous, cette idée loufoque du « Lundi bleu » est née en 2005 d'une campagne publicitaire britannique pour inciter les clients d'une agence de voyage à réserver leurs vacances.

Du côté du Conseil général de notre commune de Neyruz, pas de place à la morosité. Nous avons clôturé l'année

2021 avec une séance bien chargée, portant notamment sur le budget 2022 ainsi que neuf investissements soumis par notre Conseil Communal.

Heureusement, avec des messages affûtés présentés par nos autorités communales et des Conseillers généraux bien préparés, tous les points ont pu être délibérés dans un laps de temps plus qu'acceptable et la séance de relevée prévue le lendemain n'a pas été nécessaire.

Aussi bien du côté de notre Conseil communal, de notre administration communale que des parlementaires du Conseil général, nous avons trouvé un certain rythme de croisière et nous maîtrisons de mieux en mieux ce nouveau Conseil général fraîchement instauré.

En ce magnifique lundi ensoleillé, je terminerai ce message avec une dose « booster » remplie de positivité. Les

projets et les défis qui nous attendent sont nombreux et variés, mais gageons que toutes et tous ensemble, nous les réaliserons et les solutionnerons de notre mieux ! Même si les tâches qui nous attendent sont considérables, « Il ne faut pas attendre d'être parfait pour commencer quelque chose de bien » (citation de l'Abbé Pierre).

A toutes et à tous, je vous souhaite une belle année 2022, restez en bonne santé et, malgré la situation sanitaire compliquée que nous traversons, restons positifs !

Bien à vous.

**Laurent Chatagny**  
Président du Conseil général



# Décisions du Conseil général

## Séance du Conseil général du 14.12.2021

Le Conseil général s'est réuni le 14.12.2021. Le procès-verbal provisoire peut être consulté sur notre site internet rubrique **Politique/Conseil général/PV du Conseil général**.

Lors de cette séance, le Conseil général a :

- validé le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021
- pris connaissance et validé les informations du Bureau concernant le projet de règlement du Conseil général, le processus des éventuels amendements, des propositions et des questions
- pris connaissance des différentes communications du Conseil communal

Durant cette même séance du 14.12.2021, le Conseil général a traité plusieurs objets qui lui étaient soumis par le Conseil communal. Les messages élaborés par le Conseil communal en relation avec ces objets peuvent être consultés sur notre site internet rubrique **Politique/Conseil général/Dates des séances**. En résumé, le Conseil général a :

- procédé à l'élection de Mme Helen Bowden comme scrutatrice suppléante pour la liste ADN
- pris acte de la planification financière 2022-2026
- adopté la modification du coefficient d'impôt communal de 0.85 à 0.81 pour l'année 2022
- refusé l'amendement d'une augmentation de la subvention pour le mouvement des Ecureuils d'un montant de CHF 2'620.00
- accepté l'amendement pour une augmentation de CHF 31'000.00 à

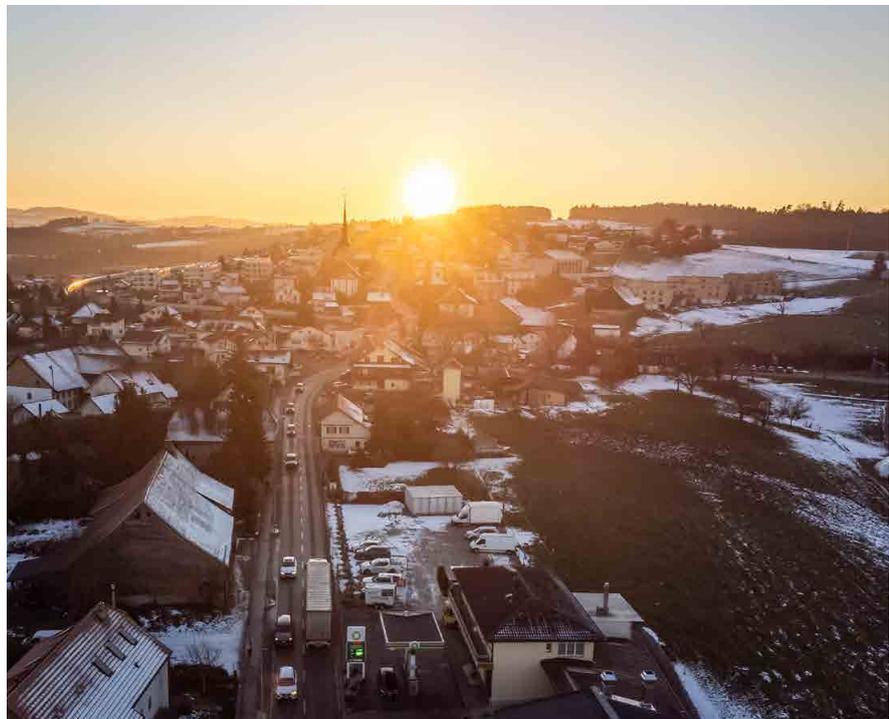
CHF 66'000.00 du poste budgétaire 7690.3132.00 Honoraires et actions – processus Cité de l'énergie.

- accepté le crédit pour le concours d'architecture pour bâtiments scolaires pour un montant de CHF 250'000.00
- accepté le crédit pour l'installation de deux salles de classe dans un pavillon scolaire pour un montant de CHF 400'000.00

- accepté le crédit pour l'installation pour personnes à mobilité réduite à la Maison communale pour un montant de CHF 25'000.00

- accepté le crédit pour la révision générale du Plan d'Aménagement Local (PAL), appui et suivi à l'approbation des plans pour un montant de CHF 150'000.00

- accepté le crédit pour le secteur des Simon, protection contre les crues



- accepté le crédit pour l'achat d'un robot épareuse pour l'édilité pour un montant de CHF 50'000.00

- accepté le crédit pour la réfection d'aménagements routiers divers pour un montant de CHF 80'000.00

- accepté le crédit pour la mobilité douce Les Allys et canapé forestier pour un montant de CHF 80'000.00

- accepté le crédit pour la réfection de la Rte des Simon, crédit pour pose de tapis finition pour un montant de CHF 50'000.00

et eau d'arrosage pour un montant de CHF 180'000.00

- adopté le budget communal de résultats avec un excédent de dépenses de CHF 129'810.00

- adopté le budget communal des investissements avec un excédent de dépenses de CHF 6'397'960.00

- transmis au Conseil communal pour traitement la proposition de M. Yann Pillonel « Plan de relance de la vie villageoise ».



# Les budgets 2022

## Extraits des budgets 2022 et commentaires

Le budget de résultats 2022 présente un excédent de dépenses de CHF 129'810.00, pour un total des dépenses de CHF 11'128'617.00 et un total des recettes de CHF 10'998'807.00.

En comparaison du budget 2021, nous constatons une augmentation des charges de CHF 929'970.00 (+ 9.12 %) et une augmentation des recettes de CHF 785'212.00 (+ 7.69 %).

La relative augmentation des dépenses provient, entre-autres, de l'augmenta-

tion de la dotation en personnel. Afin de mettre à niveau les structures administratives par rapport au développement du village des dernières années, un renforcement de notre administration est prévu, notamment au niveau du service technique qui est débordé, ainsi qu'avec un réexamen des tâches. Les dotations ont été réexaminées en fonction des mandats externes et des cahiers des charges. Le budget prévoit l'adaptation des dotations, comme suit :

- 10 % administration scolaire
- 20 % secrétariat Conseil général et renfort Administration communale

- 100 % service technique dès le 1<sup>er</sup> mai 2022 (création d'un service technique communal).

De plus, l'augmentation des charges liées cantonales et régionales sont en nette hausse en comparaison du budget 2021. Elles augmentent toujours plus, soit de 8.24 % pour un montant de CHF 450'050.00. Celles-ci sont calculées pour l'année 2022 selon les chiffres de notre population légale au 31 décembre 2020 (2757 personnes) et cette dernière a augmenté de 93 personnes depuis le 31 décembre 2019, soit 3,49 %.

## Compte de résultats

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	1 036 250,00	13 900,00	993 585,00	18 450,00
1	Ordre public	221 805,00	85 000,00	228 365,00	82 950,00
2	Enseignement et formation	3 804 205,00	48 570,00	3 424 890,00	35 420,00
3	Culte, culture et loisirs	330 622,00	117 940,00	331 637,00	120 040,00
4	Santé	1 113 625,00	11 000,00	1 015 295,00	11 000,00
5	Affaires sociales	1 955 680,00	38 125,00	1 704 815,00	38 125,00
6	Transports et communications	870 345,00	88 150,00	746 850,00	46 950,00
7	Protection et aménagement de l'environnement	1 523 690,00	1 062 510,00	1 400 070,00	985 650,00
8	Economie	23 510,00	17 500,00	39 180,00	8 650,00
9	Finances et impôts	248 885,00	9 516 112,00	313 960,00	8 866 360,00
	<b>Totalisation</b>	<b>11 128 617,00</b>	<b>10 998 807,00</b>	<b>10 198 647,00</b>	<b>10 213 595,00</b>
	<b>Résultat</b>		<b>129 810,00</b>	<b>14 948,00</b>	

## Compte des investissements

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration	25 000,00	0,00	0,00	0,00
1	Ordre public	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement et formation	750 000,00	4 230,00	210 000,00	4 230,00
3	Culte, culture et loisirs	60 000,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Affaires sociales	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Transports et communications	1 731 890,00	0,00	4 040 500,00	421 000,00
7	Protection et aménagement de l'environnement	3 562 300,00	127 000,00	4 460 700,00	175 000,00
8	Economie	0,00	0,00	1 637 000,00	0,00
9	Finances et impôts	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00
	<b>Totalisation</b>	<b>6 529 190,00</b>	<b>131 230,00</b>	<b>10 748 200,00</b>	<b>600 230,00</b>
	<b>Résultat</b>		<b>6 397 960,00</b>		<b>10 147 970,00</b>

Quant au budget des investissements 2022, ce dernier comporte, pour la plus grande partie, des investissements déjà votés et encore en cours de réa-

lisation, des objets soumis au vote lors de la séance du Conseil général du 14.12.2021 et différents montants d'intentions de dépenses qui nécessitent

encore des études complémentaires. Le moment venu, ces objets seront présentés au Conseil général pour une demande de crédit.

## Budget des investissements 2022

<b>Dépenses</b> 6 529 190,00	<b>Revenus</b> 131 230,00	<b>Excédent dépenses</b> -6 397 960,00
---------------------------------	------------------------------	---

<b>Récapitulatif</b>	<b>6 397 960,00</b>
<b>Investissements déjà votés (soldes)</b>	<b>4 914 190,00</b>
<b>Investissements à l'ordre du jour du CG 14.12.21</b>	<b>1 265 000,00</b>
<b>Taxes de raccordement EP &amp; EU</b>	<b>-127 000,00</b>
<b>Subvention cantonale pavillons scolaires</b>	<b>-4 230,00</b>
<b>Intentions de dépenses</b>	<b>350 000,00</b>

<b>Détails</b>	
Investissements déjà votés (soldes)	4 914 190,00

Assainissement Ouest Village	1 171 900,00
Assainissement EU/EC - Secteur Nierlet	410 000,00
Prêt relais à Neyergie SA p/installations PV et construction microréseau	200 000,00
Assainissement conduites EP et séparatif EU	1 647 700,00
Aménagement giratoire carré	192 000,00
Aménagement passage-piétons et chemin piétonnier	146 600,00
Bâtiment de la chaufferie (reporté en 2023)	0,00
Bâtiment de la chaufferie-préparation construction supérieure (reporté en 2023)	0,00
Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne (reporté en 2023)	0,00
Aménagement place «Kiss & Go» Rte d'Onnens (reporté en 2023)	0,00
PAD Le Sécheron	250 000,00
Etude de faisabilité bâtiments du périmètre scolaire	100 000,00
Réaménagement RC - particip. aménagement espace routier, séqu. 3	524 000,00
Réaménagement RC - particip. crédit étude, séqu. 4	88 900,00
Réaménagement RC - éclairage public, séq. 3-4	183 090,00

<b>Investissements à l'ordre du jour du CG 14.12.21</b>	<b>1 265 000,00</b>
Concours bâtiments du périmètre scolaire	250 000,00
Installation salles de classe dans pavillons scolaires	400 000,00
Secteur Les Simon - eau d'arrosage	60 000,00
Secteur Les Simon - protection des crues	120 000,00
Réfection Rte des Simon	50 000,00
Mobilité douce Les Allys et canapé forestier	80 000,00
Aménagements routiers divers	80 000,00
Achat d'un robot-épareuse	50 000,00
Adaptation du PAL	150 000,00
Installations pour personne à mobilité réduite à la Maison communale	25 000,00

<b>Taxes de raccordement EP &amp; EU</b>	<b>-127 000,00</b>
<b>Subvention cantonale pavillons scolaires</b>	<b>-4 230,00</b>

<b>Intentions de dépenses</b>	<b>350 000,00</b>
-------------------------------	-------------------

# Les budgets 2022

## Planifications financières 2022 – 2026

### Plan financier des investissements en résumé

Le Conseil communal a élaboré, en application de la Loi sur les communes (LCo), sous le titre de plans financiers, un programme d'investissements et une évaluation des charges et produits du compte de résultats pour les cinq prochaines années. Ces plans financiers sont adoptés par le Conseil communal sur préavis de la Commission financière. Le Conseil général en prend acte. Il s'agit avant tout d'un tableau de bord permettant à l'Exécutif communal d'avoir une vision à moyen terme et de faire évoluer les priorités.

Le plan financier des investissements comprend de gros montants à engager, mais aussi l'espoir de nouvelles recettes par les ventes de parcelles de terrain. Si celles-ci ne pourront se faire dans ce laps de temps, les frais inhérents à leur équipement ne seront pas engagés, mais cela nécessitera aussi la fixation de priorités plus contraignantes.

Le plan financier des investissements s'inscrit dans la planification à long terme des interventions sur les infrastructures communales et se base notamment sur les éléments suivants :

- la planification cantonale connue des interventions sur la route cantonale et coordination des participations communales;
- le plan de développement des infrastructures scolaires et extrascolaires dans le périmètre scolaire ;
- le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) + coordination éventuelle avec les projets routiers ou d'infrastructures d'épuration des eaux ;
- le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) + coordination éventuelle avec les projets routiers ou d'infrastructures d'approvisionnement en eau.

Pour le reste, la planification 2022–2026 des investissements intègre les éléments suivants :

- a) Les projets en cours dont tout ou partie des dépenses et des recettes est reporté sur la période 2022 à 2026.
- b) Les nouveaux projets planifiés sur la période 2022 à 2026.
- c) Les recettes d'investissements planifiées sur la période. Celles-ci sont principalement les taxes de raccordement EP et EU, les ventes immobilières et les contributions d'équipements.

La planification financière des investissements 2022-2026 qui est présentée totalise CHF 21'924'760.00 de dépenses nettes sur cette période de cinq ans. Le Conseil communal a voulu la transparence et a ainsi indiqué toutes les intentions de projets futurs.

Concernant les montants indiqués pour les infrastructures du périmètre scolaire, ceux-ci seront connus avec plus de précisions lorsque l'étude de faisabilité sera en notre possession. Dès ce moment, les chiffres corrects seront modifiés dans la planification financière.

Les montants des investissements sont conséquents. Le Conseil communal souhaite profiter des taux favorables actuellement sur le marché pour réaliser ces investissements, lesquels sont indispensables à la préservation d'infrastructures de qualité et au développement de nouvelles qui favoriseront la qualité et la bonne marche des affaires communales.

Cette planification financière sera affinée d'année en année en fonction des investissements projetés et prioritaires par le Conseil communal et qui devront être soumis à votation lors de prochaines séances du Conseil général, en collaboration avec la Commission financière qui sera amenée à donner son préavis.

## Planification des investissements 2022 - 2026

	2022	2023	2024	2025	2026	Total sur 5 ans
Dépenses	6 529 190,00	4 482 000,00	11 520 000,00	10 390 150,00	1 424 000,00	34 345 340,00
Produits	131 230,00	97 200,00	4 880 300,00	774 200,00	6 537 650,00	12 420 580,00
<b>Bénéfice / Perte</b>	<b>-6 397 960,00</b>	<b>-4 384 800,00</b>	<b>-6 639 700,00</b>	<b>-9 615 950,00</b>	<b>5 113 650,00</b>	<b>-21 924 760,00</b>
Intérêts moyens (1.0%)	63 979,60	43 848,00	66 397,00	96 159,50	-51 136,50	
Amortissements moyens sur PA (2.5%)	143 229,75	93 375,00	205 250,00	209 453,75	20 000,00	

## Le plan financier du compte de résultats en résumé

Pour l'élaboration de la planification financière du compte de résultats, il a été tenu compte des points suivants :

- Prise en compte des derniers chiffres de la planification financière cantonale pour les dépenses liées
- Intégration des charges financières des futurs investissements planifiés avec les nouvelles normes MCH2 (intérêts moyens 1.00 %), soit les charges d'intérêts sur tous les engagements et intentions d'investissements figurant sur le plan financier
- Pour les amortissements, une grande modification avec l'entrée

en vigueur de MCH2, ceux-ci se calculent uniquement sur les investissements du patrimoine administratif (amortissements moyens 2.50 %)

- Prise en compte d'une évolution prudente pour la fiscalité ordinaire – doutes sur l'évolution de la conjoncture dus entre-autres à la Covid-19
- Impôts sur les mutations et gains immobiliers en baisse au vu des projets de vente de terrains et d'appartements arrivant à terme
- Impôt communal : pause fiscale en 2022 avec coefficient de 0.81 et dès l'année 2023 coefficient de 0.80 jusqu'en 2026
- Les règlements EP et EU devront être revus et modifiés pour le budget

2023. Ceci sera à travailler simultanément avec la fixation d'un coefficient d'impôt communal fixe pour plusieurs années et éventuellement une augmentation du taux de la contribution immobilière (actuellement à 1,2 o/oo)

- Evolution des charges et revenus pour les années 2022-2026
- Dépenses liées : augmentation de la population de 2757 habitants pour le budget 2022 à 2990 habitants à fin 2026. Il a été tenu compte d'une augmentation des dépenses liées de 5.0 % en 2023, 5.0 % en 2024, 4.0 % en 2025 et 4.0 % en 2026.

## Planification du compte de résultats 2022 - 2026

	2022	2023	2024	2025	2026
Charges	11 157 596,60	11 647 014,19	12 145 726,09	12 810 282,55	13 271 606,99
Produits	10 998 807,00	11 543 171,80	11 843 415,76	12 136 040,16	12 603 939,80
<b>Bénéfice / Perte</b>	<b>-158 789,60</b>	<b>-103 842,39</b>	<b>-302 310,33</b>	<b>-674 242,39</b>	<b>-667 667,19</b>



## Dicastère 1 : Administration générale et ressources humaines



Jean-Pierre Corpataux, Syndic

### Informations générales de votre Syndic

L'activité de votre Conseil communal a été particulièrement intense en 2021. Plusieurs dossiers importants pour le village ont été repris et traités. Bien d'autres projets ont été lancés pour améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Divers sujets nous occuperont activement cette année 2022, voire jusqu'à la fin de cette période législative. Lors de sa dernière séance du 14.12.2021, le Conseil général a effectivement validé plusieurs crédits importants. Les demandes d'investissements sollicitées par le Conseil communal tiennent compte des urgences, des besoins et des priorités définies. En effet, des investissements sont planifiés pour nos infrastructures communales notamment pour l'école, pour nos routes et nos chemins, pour nos installations de loisirs, pour la mobilité douce et la sécurité des enfants, pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que pour finaliser notre plan d'aménagement local. Le budget de résultat 2022, intégrant une nouvelle pause fiscale fort appréciable,

a aussi été accepté par le Conseil général. Ces moyens financiers permettront à votre Conseil communal de poursuivre son action pour améliorer toujours et encore la qualité du service à la population (horaires élargis à la déchetterie communale et recharge des cartes des compacteurs, horaires plus adaptés du guichet de notre administration communale, création d'un véritable service technique, facilités de paiement en ligne, modes de communication, etc...). Le Conseil communal a également prévu des moyens pour dynamiser et renforcer la vie associative et économique de notre Commune (soutien accru aux sociétés locales, projets de prévention jeunesse, actions intergénérationnelles, actions pour l'économie locale, actions pour le développement durable). Évidemment, beaucoup de choses restent encore à faire pour satisfaire le plus grand nombre et pour garantir le bon fonctionnement de notre village qui s'est fortement agrandi ces dernières années. Dans tous les cas, c'est dans cet esprit que votre Conseil communal tient à réaliser les futurs projets pour Neyruz. Merci pour votre confiance et encore belle année 2022 à toutes et tous. Voici encore plusieurs nouvelles du dicastère :

### Nouvelles de l'activité de l'administration communale

**Service technique communal :** Afin de renforcer et d'améliorer nos structures, un service technique communal est en création avec une redéfinition des tâches internes et avec l'engagement d'un responsable technique communal. Ce nouveau cadre aura la mission de diriger et de superviser les services liés à la police des constructions, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ainsi que les services communaux de l'eau potable et des eaux usées, des bâti-

ments, de conciergerie et de l'édilité (routes, voirie, déchetterie, cimetière). Il sera chargé de planifier et contrôler les travaux des équipes, d'appuyer techniquement le Conseil communal, de mettre en œuvre les décisions du Conseil communal, de suivre les projets, de représenter la Commune dans les organes techniques dans lesquels il sera délégué, de garantir, dans le cadre des projets, la bonne représentation de la Commune en qualité de maître d'ouvrage ainsi que de collaborer activement à l'élaboration des budgets d'exploitation et d'investissements liés au Service technique.

**Administration générale :** Pour compléter l'équipe de notre administration communale, le Conseil communal a également remis au concours le poste de collaborateur/trice administratif/ve à 50% laissé vacant suite au départ de Mme Sylviane Gummy que nous profitons de remercier pour son travail. Les activités de ce poste sont étroitement liées au secrétariat du bureau du Conseil général, aux tâches en lien avec la coordination entre le Conseil communal et le Conseil général ainsi que le soutien administratif à notre Secrétaire communal RA.

### Alertes SMS

Nous vous rappelons que nous disposons d'un système « alertes SMS ». Inscrivez-vous sur notre site internet pour bénéficier de ce service d'alertes à la population et pour recevoir des informations utiles par SMS. Une version « alertes d'urgences » est également opérationnelle. Les numéros de téléphones seront extraits du registre des habitants et tous les détenteurs de téléphones portables recevront les éventuelles alertes par SMS.



## Site internet [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch) – Commandes en ligne – Paiement par Twint

Nous vous rappelons que notre site internet [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch) fournit de précieux renseignements et donne la possibilité de réaliser des démarches administratives depuis son domicile.

### Guichet-virtuel



Les annonces d'arrivée et de départ, la commande d'attestations diverses ou

de cartes journalières CFF peuvent se faire directement par internet.

### Cartes journalières CFF



De plus, vous pouvez régler toutes vos commandes directement par l'application Twint. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer au bureau communal. Les documents ou les billets de train vous seront envoyés directement à votre domicile. Profitez de ce service et de cette facilité de paiement.

## Quelques chiffres en vrac de l'année 2021 !

Nombre d'habitants/es au 31.12.2021 : **2'810**

Nombre d'électeurs/trices au 31.12.2021 : **1'722**

Inscriptions Infos SMS : **62** personnes

Nouvelles cartes de compacteurs émises : **1'081**

Repas livrés à domicile par les bénévoles : **2'428**

Mises à l'enquête ordinaire : **15**

Mises à l'enquête préalable : **3**

Mises à l'enquête restreinte : **41**

## Contrôle des habitants : 2'800<sup>ème</sup> Habitant



En fin d'année 2021, la commune de Neyruz a franchi un nouveau cap symbolique. Les Autorités communales ont le plaisir de vous annoncer l'arrivée du 2'800<sup>ème</sup> habitant. C'est un petit Maxime qui est venu braver les frimas de l'hiver le 8 décembre 2021. Il a été accueilli par son grand frère et sa grande sœur Alexandre et Isaline, ainsi que par ses parents André et Elodie Suard. Nous lui souhaitons la bienvenue et félicitons ses heureux parents.

## 33 naissances en 2021

Filles	Garçons
Eva	Axel
Laura	Yann
Leony	Émile
Aline	Léon
Elina	Thomas
Lydia	Mathias
Gabriella	Keyron
Livia	Gabriel
Emma	Marius
Sara	Jérémie
Julie	Theo
Cassandra	Matias
Ninon	Matteo
Cianna	Lucien
Jeanne	Maxime
Milena	Rafael
Nayara	

## Promotion civique 2021

Nous avons pu renouer avec la traditionnelle journée de la promotion civique. Elle avait dû malheureusement être annulée en 2020. Les jeunes citoyennes et citoyens ayant atteint leur majorité durant l'année 2021 ont été invités le 27 novembre 2021 par le Conseil communal de Neyruz pour une visite de la nouvelle BCF Arena à Fribourg.



Ils ont eu l'opportunité de visiter entièrement le site, des gradins jusqu'aux vestiaires, en passant par des endroits inconnus du grand public.

A l'issue de cette visite, un repas leur a été offert au restaurant de La Chaumière de Neyruz, afin de faire plus ample connaissance et de partager un moment de convivialité.



Neuf jeunes sur trente-trois se sont déplacés pour cette journée particulière. Ils ont ainsi pu faire la connaissance de 3 représentants du Conseil communal, à savoir Monsieur le Syndic Jean-Pierre Corpataux, Madame la Vice-Syndique Katuscia Sansonnens et Monsieur le Conseiller communal Jean-Noël Gendre ainsi que du Responsable administratif Monsieur Nicolas Wolleb. Nous remercions nos jeunes citoyennes et citoyens d'avoir accepté notre invitation et nous leur souhaitons beaucoup de succès pour leur avenir privé et professionnel.

---

## Hôtel-Restaurant de la Chaumière

C'est à fin novembre 2021 que les derniers clients de l'Hôtel-Restaurant de la Chaumière ont été servis par les tenanciers Pierre André et Alain Dousse et leur équipe.

L'établissement a ouvert ses portes en 1980 et a été exploité par leurs parents jusqu'en 1990. Après cette date



et jusqu'en 2002, Pierre André et Alain Dousse ont déjà contribué à la bonne marche de l'hôtel-Restaurant. Ils ont ensuite passé la main à la famille Clerc de 2002 à 2015. De 2015 à 2021, le duo des "frères Dousse" a fait les beaux jours de la Chaumière.

Le Conseil communal leur souhaite bon vent dans leurs nouveaux projets et les remercie chaleureusement pour toutes ces années passées à enrichir la vie sociale du village en tenant les rênes de cette PME importante pour Neyruz.

Dès février 2022, l'Hôtel-Restaurant de la Chaumière poursuit son activité commerciale avec une nouvelle équipe. Au nom de toute la population neyruzienne, le Conseil communal a le plaisir d'accueillir le nouveau tenancier-restaurateur en la personne de Monsieur Yilmaz Akdag. Nous sommes heureux que la pérennité de la Chaumière soit assurée. Nous nous réjouissons de la réouverture des portes de l'établissement avec cette nouvelle équipe. Nous leur souhaitons plein succès dans cette belle aventure et nous adressons la bienvenue à toute l'équipe dirigeante.

## Dicastère 2 : Formation



Jean-Daniel Roth, Conseiller communal

Depuis la fin de l'automne passé, l'école Terre-Lune de Neyruz peut désormais compter sur un Conseil des parents au grand complet. En voici la composition :

**Roth Jean-Daniel**, Président

**Macheret Séverine**, Vice-présidente

**Gross Etter Lara**

**Lattuada Marco**

**Lötscher Evelyne**

**Michel Dousse Valérie**

**Sacau Forray Sophie**

**Pochon Michel**, Directeur d'école

**Brunschwig Flavia**, Déléguée du corps enseignant

Pour rappel, selon l'article 31 de la loi sur la scolarité obligatoire du canton de Fribourg, le rôle du Conseil des parents consiste à :

*« l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle. »*



Le Conseil des parents de l'école Terre-Lune participe également aux activités extra-scolaire (camps, clôture, journées sportives etc) ainsi qu'à la recherche de fonds permettant de les financer (vente de sapin, de jus de pomme, loto, carnaval).

La situation sanitaire qui nous accompagne maintenant depuis 2 ans a provoqué l'annulation ou la réorganisation d'un bon nombre d'événements, mais nous restons optimistes.

Les confettis et les costumes n'ayant pu mettre de la couleur dans notre village de Neyruz depuis l'arrivée de la Covid-19, le Conseil des parents et le corps enseignant ont planché sur un nouveau projet estival afin de festoyer à nouveau avec les enfants, ainsi que tous les Neyruziennes et Neyruziens.

Chaudrons, rondes, damoiseaux et damoiselles seront au rendez-vous pour cette première édition des « Médiévales de Neyruz ». Pour faire vivre tout le village au temps du Moyen-Âge, la fête se déclinera en deux temps. Tout d'abord avec une kermesse réservée aux enfants de l'école Terre-Lune, puis un spectacle ouvrira les festivités pour tout le village sur la place de l'Aigle Noir.



Prêts à remonter le temps à nos côtés ?  
**Rendez-vous le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.**

## Dicastère 3 : Culture et société



Katuscia Sansonnens Cherubini,  
Vice-Syndique

### Bibliothèque communale

Dans sa volonté de développement, notre bibliothèque souhaite évoluer de façon pragmatique et efficace en prenant en compte l'évolution souhaitée pour les bibliothèques au niveau cantonal et national telle que décrite dans « Vision 2022-2025 ». Cette dernière vise à fixer des standards minimaux pour les bibliothèques de lecture publique et scolaire du canton, comme la nôtre. Notre environnement évolue, notre société évolue et les bibliothèques doivent s'adapter pour servir au mieux la population (accessibilité, prestations fournies,...).

Dans l'Agenda 2030, l'ONU a fixé des objectifs de développement durable et les bibliothèques, étant des institutions culturelles ouvertes à tous, contribuent directement à attendre ces objectifs, à travers leurs prestations (ateliers, rencontres intergénérationnelles, documents multilingues, expositions, promotion d'initiatives locales, conférences,...). Donnant un accès gratuit à

la lecture et fournissant un lieu ouvert, où tous les courants de pensée sont les bienvenus, ce sont des lieux qui pourront participer activement à ce changement.

Notre évolution a commencé il y a 5 ans, lorsque la bibliothèque a laissé sa casquette purement scolaire pour s'ouvrir également au public. D'autres changements ont vu le jour : ateliers, création d'un rayon dédié aux enfants en âge préscolaire, participation à des événements nationaux comme la « Nuit du conte » ou « Le samedi des bibliothèques ».

Dès le mois de mars 2022, tous les clients accéderont également au catalogue en ligne (accès depuis le site internet communal, sous la rubrique « Bibliothèque »). La bibliothèque contribuera ainsi à la visibilité numérique de la Commune. Toutes les collections seront consultables à distance. Les clients auront également accès à leur compte (prêts en cours, etc.).

L'évolution de la bibliothèque en quelques chiffres :

	2017	2021
Nombre de documents catalogués durant l'année	450	745
Nombre de prêts	8.155	14.864
Nombre de prêts sur les comptes « enfant »	7.105	10.059
Nombre de prêts sur les comptes « adulte »	25	3.615
Nombre de prêts sur les comptes « enseignant »	908	1019

Prochaines dates à retenir :

BiblioWeekend les 25, 26 et 27 mars 2022 où toute la population est cordialement bienvenue ! Le programme détaillé sera disponible sur le site internet communal ainsi que sur notre page Facebook.

**Francisca Barros Berlendis,**  
Responsable

## Un écoreuil ça shoote énormément !

Le saviez-vous ? Il existe un club de football dans votre village : le FC Neyruz. Né en 1947 comme Johan Cruyff, légende néerlandaise de ce sport, le FCN permet à de nombreux sportifs de pratiquer leur passion favorite, le football. Et cela fait 75 ans que cela dure.

La belle histoire neyruzienne du ballon rond possède deux grands chapitres. Le premier dure 54 ans, jusqu'en 2001, période durant laquelle le Stade des Simon fait son apparition dans les hauts de Neyruz et ce dernier voit le club naviguer entre les différents championnats amateurs, allant à son summum en 3<sup>e</sup> ligue.

Puis, au début du 21<sup>e</sup> siècle, les dirigeants du FC Neyruz décident de fusionner avec certains clubs amis des alentours afin de former le FC Sarine-Ouest. Débute alors le deuxième chapitre. En effet, depuis maintenant 21 années, les « footeux » de Neyruz s'associent à ceux de La Brillaz, de Lentigny, de Cottens et de Prez-vers-Noréaz sous les couleurs bleues du FC Sarine-Ouest.

Au total, 134 écoreuils gambadent sur les différents terrains du canton (106 juniors, 26 actifs et 2 seniors), ce qui correspond à plus d'un tiers du nombre total de joueurs au sein de la machine Sarine-Ouest. Notons également que le FCSO fait quant à lui partie des plus grands clubs de juniors du canton de Fribourg et que sa première équipe évolue en 2<sup>e</sup> ligue depuis maintenant cinq saisons et une promotion obtenue... au Stade des Simon.

### Il y a en a pour tout le monde

Peu importe votre âge ou votre niveau, tout le monde y trouve son compte. Que vous soyez un grand renard des surfaces, un simple amateur de football ou même un véritable pied carré, n'hésitez

**FC NEYRUZ**  
**75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

F.C. NEYRUZ  
Fondé en 1947  
Club affilié au  
FC Sarine-Ouest  
depuis 2001

**VE 3 JUIN 2022**  
**LA 1<sup>re</sup> MI-TEMPS**  
**AU BANQUET**  
Souper du 75<sup>e</sup> au restaurant  
de l'Aigle-Noir à Neyruz  
Apéro dès 18 h, animations  
par l'humoriste Lord Betterave  
et le groupe musical Back to eighties  
Prix: 75.-/personne

**SA 4 JUIN 2022**  
**LA 2<sup>e</sup> MI-TEMPS SUR LE TERRAIN**  
Journée finale des juniors F et G  
Au stade des Simon à Neyruz  
Matches de 8 h à 16 h, restauration rapide sur place

**DI 5 JUIN 2022**  
**LE TEMPS ADDITIONNEL EN CHEMIN**  
Balade gourmande à Neyruz et environs  
Prix: 60.-/adulte, 30.-/enfant dès 10 ans

Inscriptions jusqu'au 15 avril par e-mail  
à 75eme@fcneyruz.ch ou au 079 666 08 31

Vous souhaitez participer au souper ainsi qu'à la balade?  
Profitez du tarif unique de 115.-/personne

pas à rejoindre le FC Neyruz et le FC Sarine-Ouest si le cœur vous en dit.

De plus, le club célèbre son **75<sup>ème</sup> anniversaire en 2022** et une célébration digne de ce nom s'impose. Et là, même pas besoin de connaître « Zizou » pour y participer. Le comité vous donne **rendez-vous les 3,4 et 5 juin prochain** pour de belles festivités. Un banquet, un tournoi de juniors, une balade gourmande : là-aussi, il y en aura pour tous les goûts !

Du coup, aucune excuse : le FC Neyruz célébrera son jubilé à tes côtés, d'une manière ou d'une autre. Vive le FCN, vive le football et vive Neyruz !

**Michael Bugnon,**  
Vice-président du FC Neyruz



## Dicastère 4 : Affaires territoriales



Axel de Montmollin, Conseiller communal

### Quelques nouvelles au sujet de l'aménagement communal du territoire

L'aménagement du territoire est une tâche complexe qui incombe directement aux Communes, activité pour laquelle - en réalité - les Autorités communales n'ont que fort peu de marge de manœuvre, bien que garantes de la juste application du très strict cadre légal dicté en amont par la Confédération, le Canton et le District.

Historiquement, remontons en 2013 et souvenons-nous de la votation fédérale portant sur la révision de la **Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire (LAT)**. Cette révision résonnait alors du maître mot "Préservez le sol".

Une des conséquences découlant de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2014 de la LAT nouvelle mouture fut, pour chaque Canton, de soumettre à la Confédération - dans un délai imparti - une nouvelle approche cantonale globale d'utilisation et de gestion territoriale, sous la forme de "**Plan Directeur Cantonal**" (**PDCant**). Celui du Canton de Fribourg a été réalisé entre 2015 et 2018 et adopté par le Conseil d'Etat en octobre 2018 pour être finalement sou-

mis au Conseil fédéral qui l'a approuvé en date du 1<sup>er</sup> mai 2019 (Etape I : majeure sur l'urbanisation. Puis au 19 août 2020, étape II : autres parties complémentaires telles que le tourisme, loisirs, parcs éoliens).

C'est à la lecture d'un tel document, véritable outil cantonal de pilotage extrêmement détaillé de son propre développement, que chaque Commune va s'imprégner des intentions générales du Canton impactant son propre territoire en regard aux aspects liés à l'urbanisation ou à la préservation naturelle de l'environnement, à l'habitat et/ou l'industrie, au développement d'équipements collectifs ou zone de paysage d'importance cantonale, etc.

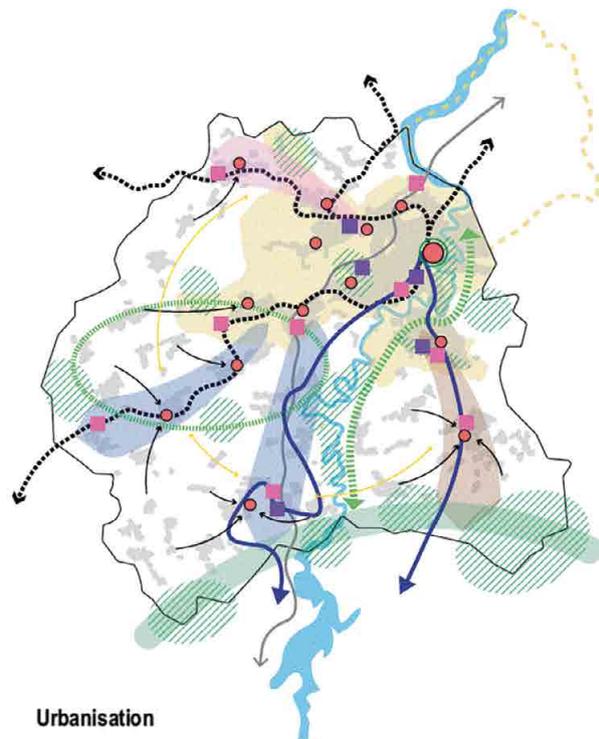
De manière plus détaillée, le PDCant et son **Règlement d'Exécution de la loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (ReLATeC)** indiquent aux Communes où et comment esquisser les contours de leur développement territorial futur afin d'en dessiner les formes (densification, accessibilité, typologie) tout en tenant compte des possibles superficies en fonction de leurs propres éléments déterminants.

N'en demeure que la doctrine fédérale citée plus haut "Préservez le sol" conduit de facto à une forme de sacralisation des terres agricoles et plus particulièrement des terres nourricières dénommées "Surfaces d'assolement" (SDA). C'est en soit une approche très judicieuse, mais elle a des conséquences, notamment en termes de densification à futur au sein de l'espace bâti d'une part et dans les centres des localités, d'autre part. Chaque village en subira les conséquences et verra petit à petit son façonnement se modifier, c'est inéluctable, il faudra s'en faire une raison !

Un autre élément - plus régional celui-ci - s'ajoute à ce puzzle. Il s'agit du **Plan Directeur Régional Sarine (PDR)** qui est actuellement en consultation

auprès des partenaires institutionnels, mais pour lequel tout particulier qui le souhaite peut y apporter ses réflexions.

Le PDR Sarine décrit de manière fine, à l'échelon du District, où et comment les infrastructures collectives, notamment en matière de transports publics, doivent être implantées. Sont également prioritaires, les buts industriels pour nos zones d'activités, les équipements sportifs ou les lieux touristiques régionaux prépondérants. On pourrait résumer l'âme porteuse du PDR Sarine par la phrase "L'union fait la force".



#### Urbanisation

-  Agglomération de Fribourg
-  Axe fonctionnel
-  Pôle cantonal
-  Localité à renforcer et à relier
-  Zone d'activités cantonale
-  Zone d'activités régionale



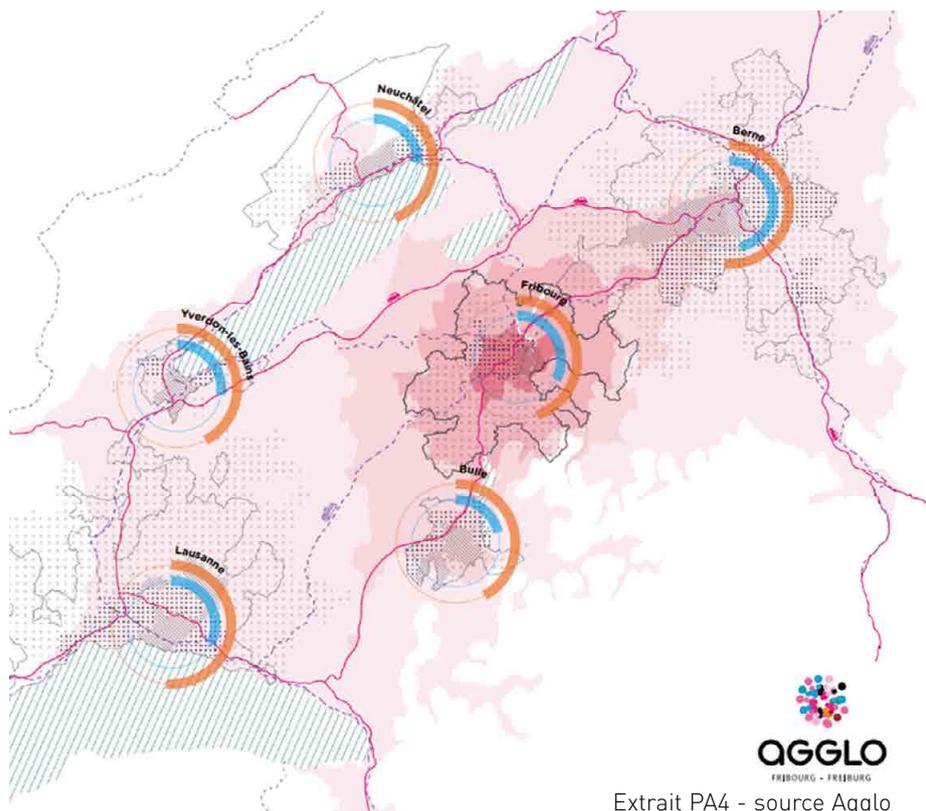
S'ajoute, par ailleurs, les cogitations de l'**Office Fédéral du Développement Territorial - ARE** (= *Amt für Raumentwicklung*) qui décrivent - sur le plan national - les contours des futures agglomérations urbaines pour lesquelles l'outil régional de gestion et de déploiement est, pour Fribourg et sa périphérie, l'**Agglomération de Fribourg (L'AGGLO)**.

Si dans le PA3 (Projet d'agglomération de 3<sup>ème</sup> génération), actuellement en vigueur, notre Commune ne faisait pas partie du périmètre alors défini par l'ARE, il en ira autrement pour le PA4 (Projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération). Le PA4, mis en consultation publique par L'Agglo entre octobre 2020 et janvier 2021, puis déposé à Berne pour approbation en septembre 2021, inclura notre Commune selon les esquisses établies par l'ARE pour sa territorialité d'agglomérations futures.

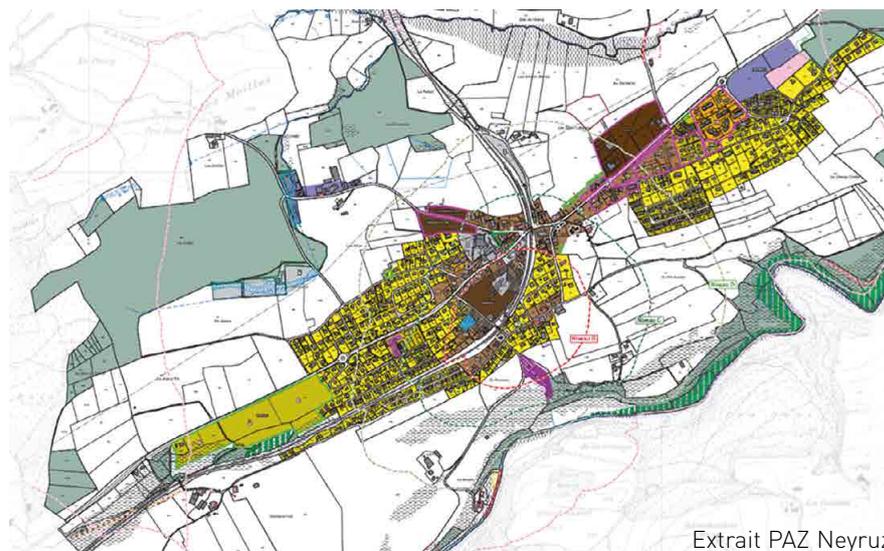
Rappelons que ces projets de développement des agglomérations sont encouragés par la Confédération avec de riches subventions destinées à promouvoir l'aménagement régional, dont la mobilité (toutes catégories confondues) et les projets d'agglomération à travers une gestion coordonnée des zones d'activité/industrielles) ainsi que les promotions économiques, culturelles et touristiques.

Enfin, c'est à l'échelon final que vos Autorités communales œuvrent pour la mise à jour de leur **Plan d'Aménagement Local (PAL)** qui - influencé par tous les éléments décrits ci-dessus - devra intégrer de manière judicieuse et coordonnée toutes ces exigences sans négliger le développement de son environnement en cohérence avec ses propres besoins ainsi que les attentes de la population envers notre territoire.

Ci-après la comparaison entre notre Plan d'Affectation des Zones en révision et la vision future de Neyruz vue par le PDCant.



Extrait PA4 - source Agglo



Extrait PAZ Neyruz



Extrait du PDCant



La Révision générale de notre PAL a été déposée auprès de la \*Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (\*DAEC) en octobre 2017 et août 2018. La DAEC, après analyse de notre dossier de révision, a publié en novembre dernier, soit 4 ans plus tard et après de multiples péripéties juridiques cantonales survenues au moment de la mise en œuvre du nouveau PDCant citée plus haut, sa détermination avec les objets de la Révision qu'elle entend ne pas approuver. Certains de ces objets sont fortement impactant et contraignants, d'autres plus anecdotiques.

A ce stade de la procédure, votre Commune a fait valoir son droit d'être entendu et l'a communiqué à la DAEC fin janvier 2022. Ainsi, ayant transmis à la Direction notre détermination - munie de nos plus judicieuses remarques relatives aux éléments opposés par celle-ci - la phase d'approbation des plans par la DAEC suivra son cours durant l'année 2022.

Voici donc l'aperçu hiérarchique du cadre supérieur dans lequel vos Autorités se débattent pour permettre d'assurer à Neyruz un développement aussi harmonieux et cohérent que possible, sans laisser échapper d'éventuelles opportunités permettant d'améliorer la qualité des services offerts - et in fine - de vie de l'ensemble de nos citoyennes et citoyens.

Ayez l'empathie d'apprécier la complexité du cadre prévalant aux activités que votre Conseil communal effectue pour votre village au plus proche de sa conscience en matière d'aménagement du territoire !

Merci de votre lecture. Votre Serviteur reste à votre disposition pour apporter tout complément au sujet de ce complexe et passionnant domaine qu'est l'aménagement du territoire.

## Dicastère 5 : Santé et prévoyance sociale



Murielle Roos Bovey, Conseillère communale

### Rencontre de printemps

Vous souhaitez avoir davantage de contacts, faire des rencontres et échanger avec des gens de votre génération, mais également d'une autre génération ? Ce message est pour vous.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, ou êtes âgé de 60 ans et plus, la commune de Neyruz, avec le soutien de l'Etat de Fribourg, vous invite cordialement **vendredi 6 mai 2022** à une soirée « **rencontre de printemps** » à l'Aigle Noir.

Un repas vous sera offert. Vous aurez aussi l'occasion d'assister à une courte conférence sur un thème de société, et de vous divertir en jouant à des jeux mis à disposition par la ludothèque

**Information et inscription par téléphone au 079 705 41 68.**

### « Concept Senior + » dans le village de Neyruz

Un mandat de mise en place d'un concept « *Senior+* », a été donné au

groupe Senior+ de la commission d'entraide et intergénérationnelle par le Conseil communal de Neyruz.

Le potentiel des aînés est énorme : ils apportent beaucoup aux autres et les autres leur apportent beaucoup.

Pour bon nombre d'aînés, c'est un devoir de redonner aux autres.

Ils apprécient la valorisation de leur expérience et de se sentir toujours utiles en ayant plaisir à donner de leur temps.

Un inventaire a été dressé de ce qui existe à Neyruz et de ce qui pourrait être proposé.

### Existant à Neyruz :

- **Les Aînés** : marche tous les mardis, sorties ponctuelles avec visites, lotos
- **Gym Dames, Gym Hommes** : intergénérationnelles, ces sociétés permettent le maintien de la mobilité
- **Repas de Noël des aînés** : offert par la commune et la paroisse en décembre de chaque année pour les personnes à l'AVS
- **Livraison de repas à domicile** : service de bénévoles « aînés » qui permet de garder un contact avec les personnes isolées, malades, ...
- **Sociétés locales** : nombreuses sociétés locales sont intergénérationnelles (La Cordiale, La Chanson du Moulin, La Rincette, et d'autres en intégrant des aînés dans leur comité)
- **Ludothèque** : pendant l'année scolaire, la ludothèque se rend chaque mois avec des enfants de 3H à 8H pour un après-midi de jeux avec les résidents de la Résidence St-Martin à Cottens

\*Selon communiqué de presse du 1er février 2022, la DAEC devient DIME, dans le présent texte nous avons laissé DAEC





## Propositions :

- **Lutter contre l'isolement** : incitation à participer aux événements des sociétés villageoises, prendre en considération les événements des sociétés comme une activité et veiller à leur accessibilité
- **Transports** : remettre en route un service qui existait il y a quelques années. La population vieillit et certaines personnes ne peuvent pas prendre le train. Les services proposés par Passe-Partout ou la Croix Rouge sont surbookés. Service d'IP-SO déjà à disposition
- **Notions de base en informatique-paiements** : création d'un soutien intergénérationnel notamment avec des élèves du CO pour les bases en informatique sur ordinateur ou natel. Introduction au nouveau système de gestion des cartes pour le compacteur
- **Publication et diffusion d'un document informatif pour les aînés arrivant à Neyruz ou ceux atteignant l'âge de l'AVS**
- **Création d'une page informative et modulable, relative aux aînés dans le journal de l'Ecureuil et sur le site internet de la Commune**
- « **Les aînés me font découvrir Neyruz** » : découverte du village avec les aînés comme guides pour les enfants de la commune
- **Mise en place d'un service de courses alimentaires ou autres** pour les personnes qui ne peuvent se déplacer
- **Organisation d'ateliers ponctuels** : collaboration avec Pro Senectute. Prévention des chutes, initiation au vélo électrique, dénutrition, déséquilibre alimentaire. Les aînés m'apprennent à jouer aux cartes, à cuisiner, à tricoter, à coudre, à jardiner,...

- **Jardins communautaires** : de nombreuses personnes âgées adorent jardiner et peuvent transmettre leur passion et leur savoir aux jeunes générations, qui en retour les aideront pour les tâches difficiles
- **Logements pour les aînés** : la Commune doit veiller à ce que les nouvelles constructions soient adaptées aux aînés tant au niveau des aménagements que des loyers. L'accessibilité devrait devenir un standard

## Identification des besoins :

2 questionnaires destinés à la population ciblée sont en préparation. Un sur les souhaits en services ou activités et l'autre sur les besoins en logements adaptés. Ils seront distribués au printemps.

Merci de leur faire bon accueil. Vos idées, vos contributions sont importantes pour l'avenir de notre village.

La commission d'entraide  
et intergénérationnelle

## Dicastère 7 : Eaux et route cantonale



Jean-Marc Sallin, Conseiller communal

Les quatre distributeurs que sont l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO, dont Neyruz est membre), le Consortium des eaux du Graboz (CEG), le Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) et Eau de Fribourg-Freiburgerwasser SA (EdFFW) constituent un noyau assurant l'approvisionnement en eau potable, directement ou en suppléance, d'une majorité des communes du district de la Sarine, et même au-delà. Diverses conventions régissent les échanges d'eau entre ces partenaires.

Les réseaux de ces distributeurs fonctionnent à satisfaction, mais les importants assainissements à consentir ces prochaines années afin de garantir et optimiser la sécurité d'approvisionnement et d'exploitation pour les 80 ans à venir nécessitent une analyse de stratégie régionale à l'échelle du district au moins.

Les défis tels que réchauffement climatique, conflits d'utilisation du territoire, pollutions diverses et exigences augmentées (par ex. la valeur limite du chlorothalonil, facteur 100, ou d'autres substances contaminantes) doivent être intégrés.

La Loi cantonale sur l'eau potable (LEP) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012 précise que l'Etat est tenu d'établir un plan sectoriel des infrastructures d'eau potable, le projet « **Régi 'Eau1700** » répond à cette obligation et fait figure de projet pilote, à ce titre le Service de l'environnement (SEn) en est partie prenante.

**Les besoins futurs (2050)** fixés dans le rapport s'élèvent pour le périmètre de base (142'000 hab.) à 35'000 m<sup>3</sup>/jour et avec le périmètre élargi (174'000 hab.) à 42'500 m<sup>3</sup>/jour.

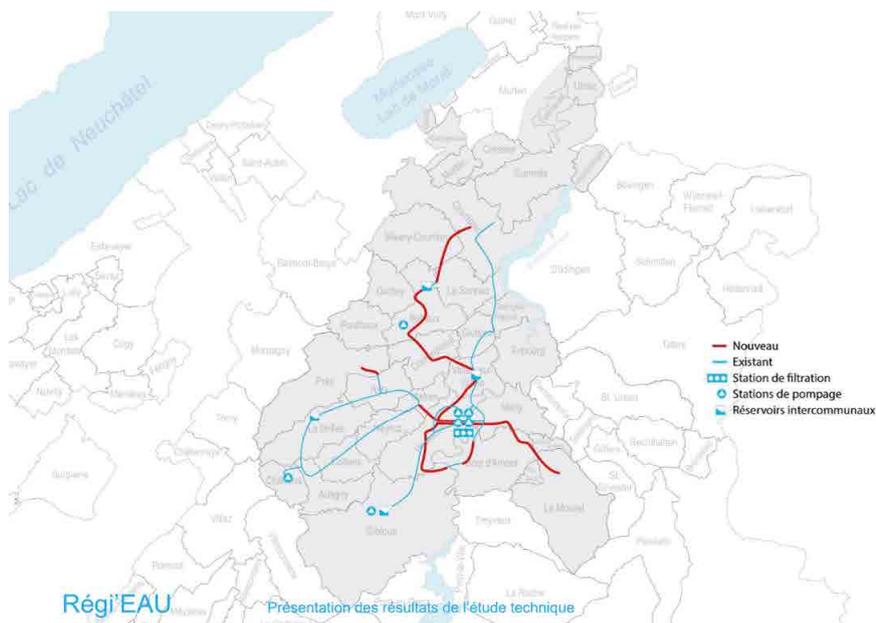
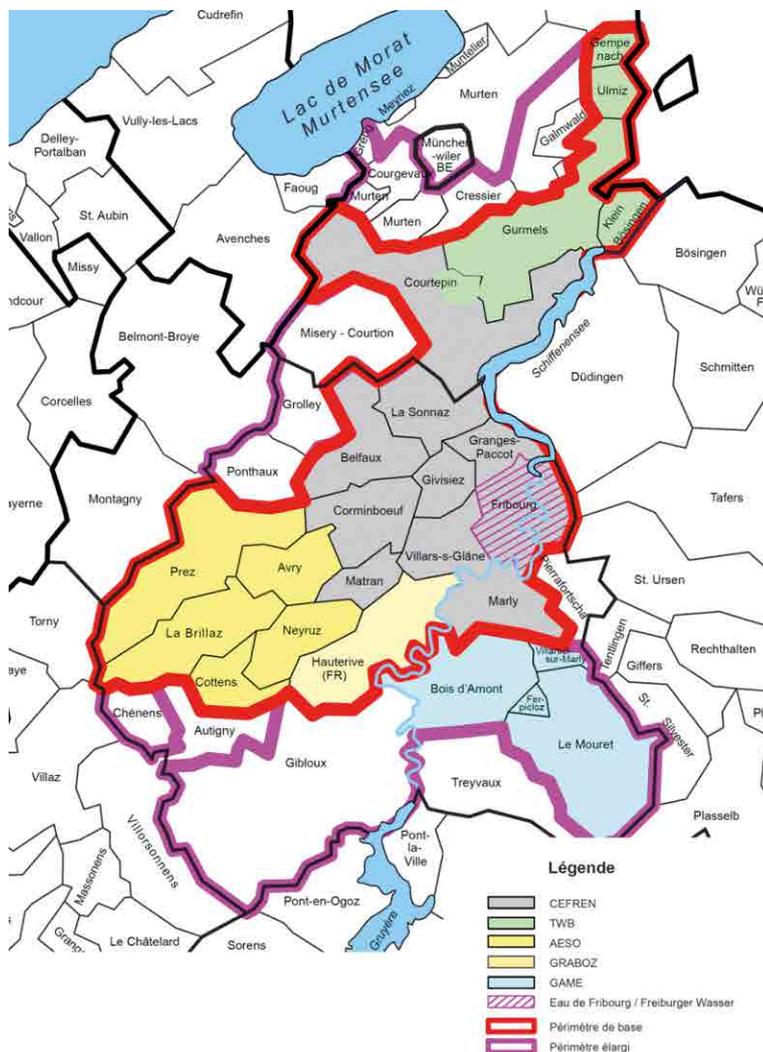
**Les principes retenus**, sont de valoriser autant que possible les ressources locales, d'un apport complémentaire

d’approvisionnement (lac de la Gruyère) et d’un réseau de conduites maillé de façon que même en cas de renoncement à leur ressources actuelles l’approvisionnement des communes soit garanti dans une perspective à long terme (80 ans).

**Les ouvrages nécessaires** à ce projet, consistent à une nouvelle station de filtration à Châtillon, 40 km de conduites, 7 stations de pompages, et agrandissement de 4 réservoirs communaux.

**Les coûts indicatifs** des travaux s’élèvent à CHF 28,7 M (million) pour la station de filtration de Châtillon, à CHF 1,8 M pour les 7 stations de pompage, à 39,8 M pour le réseau de conduites et à CHF 15,7 M pour l’agrandissement des 4 réservoirs. Soit un investissement global de 86 M. Les frais d’exploitation, traitement de l’eau, pompage et entretien du réseau et des réservoirs s’élèvent à CHF 2 M/an, respectivement CHF 0,30/m<sup>3</sup>

Prochaines étapes : confirmation de l’intérêt des communes considérées, définition de la gouvernance pour la suite du projet, et en 2023 mise en place d’une organisation institutionnelle.



## Dicastère 8 : Bâtiments et développement durable



Maryline Dafflon, Conseillère communale

### Le four banal neyruzien s'anime

Entre les mois de mai et novembre 2022 le four à pain sera animé 5 samedis pour les Neyruziennes et Neyruziens. Le collectif « De vous à nous » fera vivre les traditions liées à notre four à pain. Il s'agira du 7 mai, 11 juin, 3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre et 5 novembre.



Durant ces journées, chacun et chacune pourra apporter gratuitement sa pâte pour la cuire dans le four à bois. Du pain confectionné sur place sera également mis en vente par le Collectif. De plus amples informations suivront en temps voulu.



### L'école idéale vue par les écolières et écoliers

Dans le cadre de l'agrandissement de l'école primaire, la Commune de Neyruz a eu la chance d'être sélectionné par le Plan Climat et Santé à l'école pour organiser des ateliers avec les écolières et écoliers. En décembre, les élèves des classes de 5 à 8H (8 classes au total) ont réalisé des maquettes de leur école idéale, répondant aux défis du changement climatique. Dans la mesure du possible, le souhait et bonnes idées des enfants seront pris en compte dans le programme d'architecture.



### 40'000 CHF de subventions communales pour la transition énergétique

Afin de soutenir la transition énergétique et de proposer des actions impactantes, le Conseil Général a approuvé un budget 2022 de CHF 40'000 pour des subventions. Dans notre village, la grande majorité de ses bâtiments privés sont chauffés au mazout. Selon une étude, les chauffages représentent près de 40% des émissions de CO2 en Suisse.

C'est pourquoi, ces subventions communales, additionnées aux subventions cantonales, seront attribuées aux propriétaires qui souhaitent remplacer leurs chauffages à mazout, au gaz ou électrique par des pompes à chaleur, des chauffages au bois, ou des raccordements au chauffage à distance de Neyruz (Neyergie SA). En outre, ce budget vise aussi à effectuer un bilan énergétique de votre bâtiment afin d'identifier les pistes de rénovations possibles. Un soutien aux nouvelles installations photovoltaïques est également prévu.

Dans une seconde phase, de nouvelles subventions seront proposées afin d'encourager la mobilité douce des Neyruziennes et Neyruziens.

Une information plus détaillée sur ces subventions vous est déjà parvenue au travers d'un tout-ménage. Afin de guider les propriétaires intéressés par une telle rénovation, une séance d'information a été co-organisée avec le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments (CCRB) le 23 février 2022. Les "Cafés-Conseils" du CCRB personnalisés pour les bénéficiaires des subventions auront lieu le mercredi 9 mars (15h-18h) et jeudi 10 mars (17h-20h).

Vous trouvez de plus amples informations sur le site Internet de la Commune. Le Conseil communal, ainsi que la Commission Energie, Environnement et Energie, auront le plaisir de vous tenir régulièrement



informés des actions concrètes afin de continuer à avancer ensemble vers un monde plus durable.

## Le conseil Énergie : Savez-vous que... ?

... un chauffage à mazout émet 5.5 tonnes de CO2 par an, ce qui correspond environ à 50 trajets Zürich-Paris en avion ou 1 fois le tour de la terre avec une petite voiture à essence

... un chauffage de type pompe à chaleur, réduit vos émissions de CO2 à zéro tout en réduisant votre facture énergétique dans la durée

## L'économie locale neyruzienne se rencontre

Le Conseil communal, appuyé par la Commission de l'Énergie, Environnement et Économie, est heureux d'annoncer leur programme 2022 destiné aux entreprises neyruziennes et aux habitant-e-s de notre village. A vos agendas !

Pour les entreprises neyruziennes, il s'agira de 2 petits déjeuners (mercredi 30 mars et mardi 22 novembre, de 6h30 à 8h).

Ouverte à tout public, une conférence sur les achats et consommation responsables aura lieu en mai, ainsi qu'un comptoir des entreprises neyruziennes le 1<sup>er</sup> octobre.

## Dicastère 9 : Finances et constructions



Jean-Noël Gendre, Conseiller communal

### Procédure pour les installations solaires ou les changements de chauffage

En séance du 14 décembre 2021, le Conseil général a validé un amendement portant sur les honoraires et actions liées au processus Cité de l'énergie dont un des buts est de promouvoir et de subventionner les énergies renouvelables au niveau communal.

Les directives pour l'octroi de ces subventions communales ont été établies par le Conseil communal en ce début d'année. Ainsi, les particuliers - qui en font la demande - peuvent désormais bénéficier de ces subventions communales lors d'installations solaires ou de changement de leur chauffage existant.

Toutefois, obtenir une subvention ne signifie pas que vous pouvez installer vos panneaux solaires ou changer votre chauffage sans suivre la procédure adéquate. Ainsi, vous devrez vous référer aux réglementations en vigueur en matière d'aménagement du territoire et des constructions tant pour les installations de panneaux solaires que pour un changement de chauffage.

Pour vous servir de guide à travers les multiples couches de procédures et directives, le site internet de l'Etat et celui de Suisseénergie détaillent les processus à suivre pour ce type d'installation.

### Installation de panneaux solaires - Quelle est la procédure appropriée ?

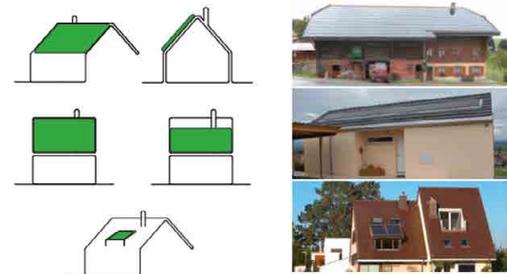
Depuis 2014, les projets d'installations solaires - **qui respectent les critères d'intégration fixés par le droit fédéral et la Directive cantonale** - ne sont plus soumis à une demande de permis de construire, mais doivent être annoncés à l'Autorité compétente avant toute installation à la commune.

Restent cependant soumises à un permis de construire en procédure simplifiée, **les installations solaires qui ne respectent pas les critères d'intégration et celles prévues sur des bâtiments protégés ou situés dans des zones ou des périmètres de protection**. Ci-après le lien vers la Directive cantonale d'octobre 2015 concernant l'intégration architecturale des installations solaires thermiques et photovoltaïques :



### Un exemple (extrait de la Directive cantonale) permettant de procéder par annonce de l'installation à la Commune :

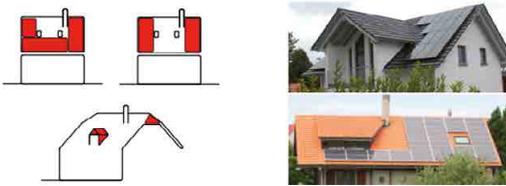
✓ suffisamment adaptée



L'aperçu ci-dessous présente quand la procédure d'annonce et quand la procédure d'autorisation de construire sont respectivement mises en œuvre.

**Un exemple qui oblige à soumettre une demande de permis de construire en procédure simplifiée via la plateforme de gestion des permis de construire FRIAC :**

X pas suffisamment adaptée



Le Site Suisseénergie offre également un panel appréciable de descriptifs de procédure auxquels se référer avant d'entreprendre des démarches. Ci-après le lien vers la fiche explicative sur l'énergie solaire dans la loi sur l'aménagement du territoire :



**Changement du chauffage existant - Quelle est la procédure appropriée ?**

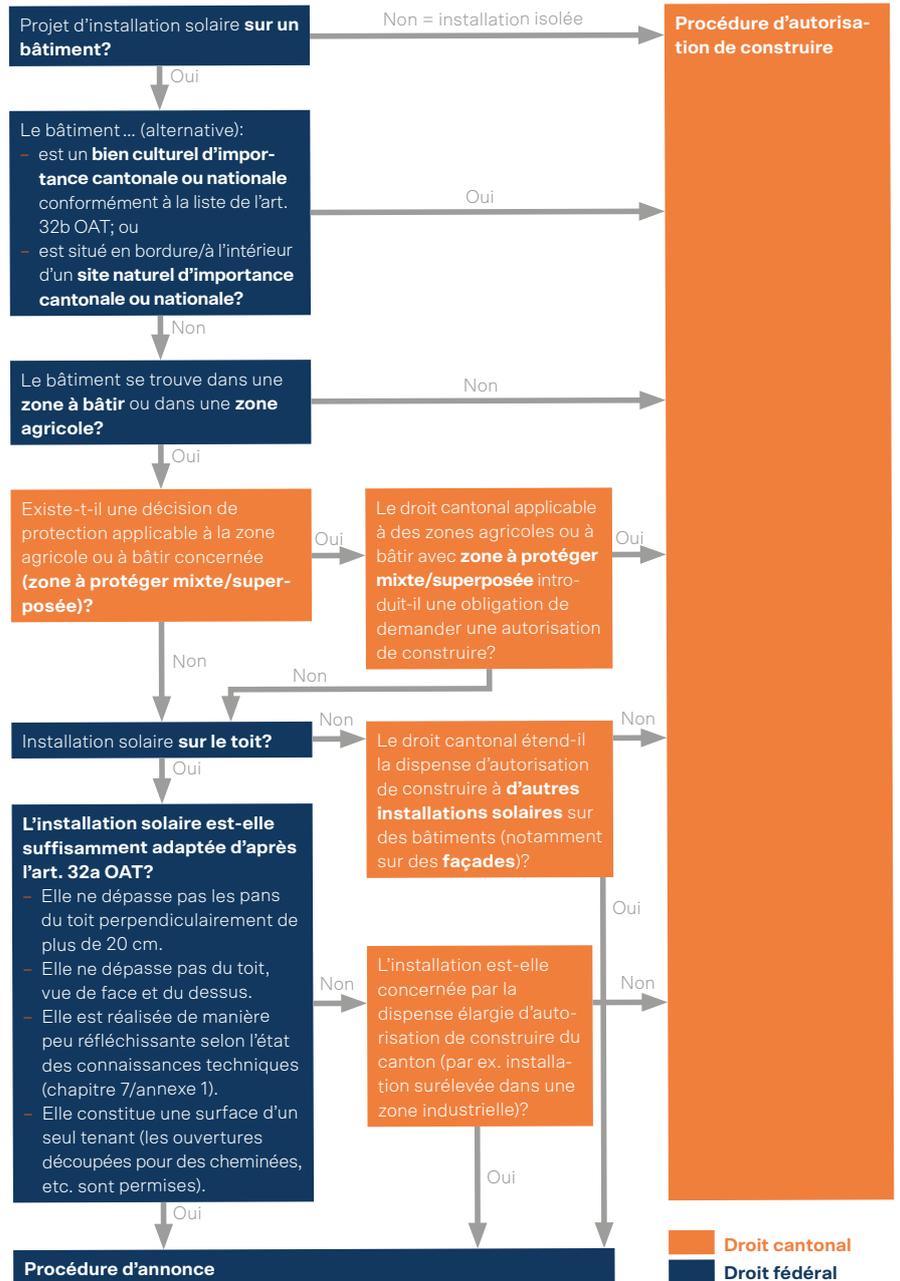
Changer son chauffage passe également par l'obtention d'un permis de construire en procédure simplifiée et cela même si vous changer votre chauffage existant par un même type de chauffage que celui déjà installé.

Ainsi, si vous décidez de changer votre chauffage, il faudra déposer une demande de permis de construire en procédure simplifiée via la plateforme FRIAC.

Le Service communal des constructions se tient également à votre disposition pour vous orienter si besoin.



Source - Guide à l'attention des propriétaires fribourgeois - service de l'énergie



Le schéma de procédure édité par Suisseénergie dans sa fiche en lien avec les installations solaires est très

explicite. Suivez-là pour vous orienter vers la bonne procédure.



# Informations officielles

**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE  
GEMEINSAM STÄRKER

## Service de déclaration d'impôts

### Service de déclaration d'impôts

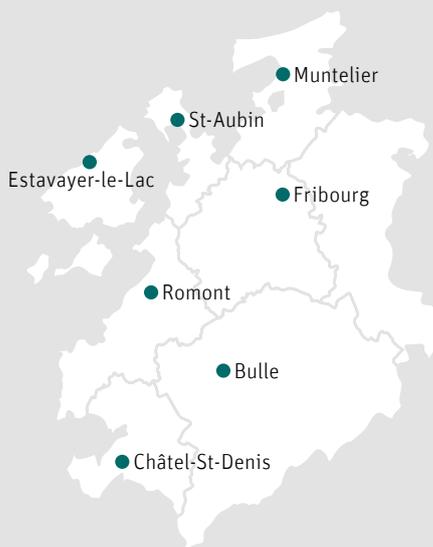
Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous!

### Pour que remplir sa déclaration d'impôts ne soit plus une corvée!

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un-e bénévole expérimenté-e **du 24 janvier 2022 au 30 avril 2022**, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôts coûte 65.– lorsque remplie dans un de nos locaux et 85.– si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de 20.– est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire.



### Renseignements et rendez-vous

dès le 17 janvier 2022  
**uniquement** par téléphone  
au 026 347 12 92

**Heures d'ouverture**  
du lundi au vendredi  
8 h 30 - 11 h 30  
13 h 30 - 16 h 30

**Pro Senectute Fribourg**  
Passage du Cardinal 18  
1700 Fribourg

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)





Corporation forestière Forêts-Sarine  
Route de Grangeneuve 19, 1725 Posieux  
026 305 56 53 - [www.forets-sarine.ch](http://www.forets-sarine.ch)

## MOBILIER EXTERIEUR EN BOIS MASSIF

Forêts-Sarine fabrique des tables et bancs en chêne/mélèze/douglas massif avec des bois issus de vos forêts



**BOIS  
SUISSE**

Demandez du Bois Suisse.



### Prix indicatifs :

**Banc** en bois massif avec dossier, 200 cm 600.—

**Table avec bancs** incorporés, 250 cm 1'800.—

Les tables, bancs et bassins peuvent être enduits d'une protection à base d'huile de lin

### **Traverses de chêne :**

Traverse en chêne massif 200/12/24 cm 56.—

Traverse en chêne massif 250/12/24 cm 70.—

Traverse en chêne massif 300/12/24 cm 84.—

Plateau de chêne massif 200/12-25/4 cm 12.—



Commande de mobilier

Pour toute commande, rendez-vous sur le site Internet [www.forets-sarine.ch/commande-de-mobilier/](http://www.forets-sarine.ch/commande-de-mobilier/)

Pour tout renseignement ou demande spéciale, contactez Cédric Horner au 079 296 72 71



TU AS ENTRE  
18 ET 25 ANS

JOIN US



JOIN US

DONNE TON AVIS  
SUR LA PANDEMIE



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

## La forêt au chevet de notre bien-être

### *Havre de paix et de ressourcement*

**Dans nos sociétés modernes et hyperactives, la forêt est appelée à contribuer de manière toujours plus significative à notre santé tant psychique que physique.**

Une promenade en forêt a un impact positif sur la restauration et le bien-être psychologique, améliore l'humeur et l'attention. Plusieurs études démontrent qu'en prévention ou même sous forme thérapeutique, les bienfaits des arbres et de la forêt peuvent être mis au service de notre santé. La « sylvothérapie<sup>1</sup> », inspirée de la culture asiatique, est de plus en plus considérée par la médecine traditionnelle.

En ces temps troublés par la pandémie, la forêt apparaît comme un havre de paix. Elle nous accueille « à branches ouvertes », paisible, imperturbable ou presque. Elle nous prend « sous son feuillage », nous console, nous ressource et bien plus encore. C'est que ces arbres, souvent séculaires, invitent à un certain respect, une humilité toute naturelle ; eux qui ont été témoins de guerres et de hauts faits historiques. La forêt est un écosystème évoluant dans une autre dimension temporelle ; le temps s'y arrête, la réflexion ou la méditation occupe tout l'espace ; c'est apaisant.

La douceur du milieu forestier à l'abri des vents, ses températures plus clémentes hiver comme été, son ombrage naturel ou son humidité de l'air constante apportent bien-être à son visiteur. Sa robe de couleurs différentes au fil des saisons et ses puissants troncs jouent un rôle revitalisant sur notre psychisme.



Ce n'est pas pour rien si la médecine traditionnelle japonaise soigne certains maux par immersion dans ce milieu naturel. Le contact auprès d'arbres majestueux, entourés de verdure, nous aide à surmonter difficultés, apporte sérénité et confiance. Cette dimension du bien-être forestier prend toujours plus d'importance dans nos sociétés urbanisées, globalisées, stressées et émotionnellement épuisées.

L'important essor ces dernières années de l'école ou de groupes de jeux en forêt n'y est pas étranger. Le contact de l'enfant avec la nature est un atout important pour son développement et sa perception future de notre environnement. Vivre et expérimenter la forêt lui permettra de mieux la comprendre mais aussi plus tard, à l'âge adulte, de nouer un lien émotionnel empreint de souvenirs ou de sensations positives.



Ce pouvoir « thérapeutique » de la forêt, encore largement méconnu au sein de notre société, influencera la manière de façonner et d'entretenir les boisés urbains et périurbains. Le développement de la récréation, de l'éducation et du tourisme durable en forêt induit indirectement des bienfaits pour la santé. Dans ce sens, la promotion de forêts séduisantes, accueillantes et diversifiées contribue significativement au bien-être de notre société.

La mise en place d'une coopération intersectorielle entre propriétaires forestiers, exploitants et professionnels de tous horizons est un véritable défi d'avenir. La forêt de demain sera encore plus multifonctionnelle.

#### *Le clic utile*

<https://www.freizeitwald.ch/fr/visite-en-foret/sante/bienfaits-de-la-foret-pour-la-sante>

*Hauterive, février 2022*

*Frédéric Schneider,  
chef du 1<sup>er</sup> arrondissement forestier,  
Service des forêts et de la nature*

<sup>1</sup>Sylvothérapie : repose sur l'idée qu'être dans une forêt ou à proximité d'arbres a un effet bénéfique pour le bien-être et la santé (source : Wikipedia).

Photo : SFN, Illustration : Nikola Zanic



Offre d'emploi



## Pro Senectute Fribourg engage

Pro Senectute Fribourg offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le canton ainsi qu'à leurs proches. Pour notre service de nettoyage, nous sommes actuellement à la recherche de collaboratrices de nettoyage expérimentées :

### Collaboratrices de nettoyage

Date d'entrée en fonction : Tout de suite

Pour les régions suivantes : Grand-Fribourg, la Glâne, la Veveyse et la Gruyère

Au sujet du poste :

- Vous effectuez les nettoyages chez les clients de chez Pro Senectute de 60 ans+

Compétences professionnelles :

- Au bénéfice d'une expérience dans le domaine du nettoyage

Compétences personnelles :

- Vous aimez le contact avec les personnes âgées,
- Vous comprenez et parlez le français
- Vous avez une voiture à disposition
- Vous êtes une personne fiable, flexible, discrète et patiente

Contrats de durée indéterminée, salaire horaire.

### Intéressé.es?

C'est avec plaisir que nous attendons votre candidature par courriel à [service.nettoyage@fr.prosenectute.ch](mailto:service.nettoyage@fr.prosenectute.ch)

Pour toutes questions concernant le poste, adressez-vous à Madame Aurélie Grandjean ou Madame Tina Jonatara au 026/347.12.91.



### **Vous cherchez une solution de garde pour votre enfant ?**

Nos accueillantes offrent une alternative à l'accueil collectif en crèche, en ouvrant leur milieu familial à votre enfant, le temps de la garde. famiya assure la surveillance de l'accueil, gère tous les aspects administratifs et s'occupe de la formation de son personnel.

**Inscrivez-vous !**



### **Vous souhaitez devenir accueillante ?**

Nous cherchons des personnes sérieuses et motivées, qui sont prêtes à faire de l'accueil d'enfants leur quotidien professionnel. Rejoignez-nous et suivez une formation afin de respecter les standards d'accueil de famiya, et d'offrir aux enfants un environnement favorable à leur épanouissement.

**Envoyez-nous votre candidature !**



026 322 69 26 info@famiya.ch

**www.famiya.ch**





## Horaires d'ouverture

### L'administration communale

vous reçoit et répond à vos appels comme suit :

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 18h00
Mardi	08h00 à 11h30	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

### La déchetterie

est ouverte comme suit :

Lundi	17h00 à 19h00
Mardi	17h00 à 19h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	17h00 à 19h00
Vendredi	17h00 à 19h00
Samedi	09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Une application est disponible pour smartphone MEMODéchets, vous y trouvez toutes les informations utiles pour l'élimination de vos déchets ordinaires ou spéciaux.

Cette publication est imprimée en Suisse chez media-f

